



Commune de Rochefort

Rapport annuel 2020 - 2022 de la Commission de mobilité

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Selon l'usage qui prévaut, nous vous présentons ci-après le rapport annuel de la Commission mobilité couvrant le début de la législature, soit la période décembre 2020 à mai 2022.

La commission s'est réunie à 3 reprises durant cette période.

Elle a connu un changement de Conseiller communal, puisque Damien Humbert-Droz a laissé sa place à Thierry Gougler en juin 2021. La commission tient à remercier chaleureusement le Conseiller communal sortant pour sa précieuse collaboration et se réjouit d'œuvrer avec M. Gougler.

Notre secrétaire, Guillaume de Tribolet a également quitté la commission à la suite de son départ de notre Commune. Merci également à lui pour sa précieuse collaboration. Il a été récemment remplacé par M. Christian Reber, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Dans sa première séance du 16.02.2021, la commission a défini ses objectifs pour la législature (voir annexe). Ces derniers peuvent bien entendu évoluer.

La commission a surtout travaillé sur les dossiers suivants :

- Création de plusieurs parcours de mobilité douce « TransRochefort », dont le parcours Montezillon – Brot-Dessous. Ce dossier est encore en cours et doit permettre de mieux découvrir notre belle Commune.
- Subvention communale pour la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Aménagement de la traversée de la ligne CFF au haut du Burkli.

La commission a donné un préavis négatif pour la mise en place de véhicules Mobility aux frais de la Commune, au BCP et à la gare de Chambrélien. Les coûts sont trop importants.

La commission a suivi attentivement la desserte de transports publics dont la Commune a bénéficiée durant la fermeture de la ligne CFF Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds en 2021. On remarque clairement qu'une augmentation des fréquences et surtout des horaires d'exploitation plus larges rendent la vie des habitants et habitantes plus facile.

La commission remercie le Conseil communal pour la finalisation des dossiers suivants :

- Chemin piétonnier entre les arrêts Carpostal et TransN des Grattes.
- Ouverture des bus scolaires à certains habitants des zones sans desserte de transports publics. La commission aurait préféré une solution plus large mais les règles du Service des transports ne l'ont pas permise. C'est une avancée modeste mais cela reste une avancée.

La commission voit positivement l'arrivée de deux véhicules Mobility à l'Aubier. C'est une décision privée qui améliore la mobilité à Montezillon.

Une priorité de la commission pour 2022 sera de faire monter tous les bus qui attendent à Chambrelieu jusqu'au Grattes. La situation actuelle est inacceptable pour les habitants de Rochefort et des Grattes.

L'amélioration des transports publics à Montezillon reste également une priorité absolue mais demandera plus de temps.

Naturellement, nous demeurons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Rochefort, le 6 juin 2022

Au nom de la Commission de mobilité

Le président,

Philippe Burri

Annexe : commission de mobilité, objectifs de la législature 2021 - 2024



Objectifs de législature 2021 – 2024

1. Finaliser les dossiers en cours
 - a. Adaptation des arrêts de bus pour les personnes handicapées (en faire le minimum)
 - b. Chemin piétonnier entre les arrêts Carpostal et TransN des Grattes
2. Ouvrir les bus scolaires à tous les habitants
3. Traiter la pétition des habitants de Chambrelieu concernant le 30 km/h sur la route communale Chambrelieu du bas, La Sauge, Rte cantonale
4. Favoriser la mobilité électrique des Rochefortois
 - a. Subvention communale des bornes pour les privés et entreprises qui s'ajoute à la subvention cantonale. Condition : recevoir la subvention cantonale.
 - b. Pose de bornes de recharge au BCP
5. Améliorer la liaison piétonnière Rochefort – Château de Rochefort et Château de Rochefort – Brot-dessous sur plusieurs endroits pour obtenir un sentier facile « TransRochefort », Montezillon – Brot-Dessous.
Baliser ce sentier sur le modèle du trophée du Rochers de Tablettes.
6. Aménager la traversée de la ligne CFF au haut du Burkli sur le modèle représenté au verso (justifier un aménagement raisonnable dans l'attente de la fermeture de la ligne)
7. Analyser les lignes de bus durant la fermeture de la ligne CFF en 2021
 - a. Sur cette base, améliorer les transports publics à Montezillon
 - b. Sur cette base, commencer à analyser les transports nécessaires après la fermeture de la ligne CFF
8. Se préparer à la fermeture de la ligne CFF, analyser les opportunités de la voie verte



Ligne Neuchâtel / Val-de-Travers, chemin Gorges de l'Areuse – Chambrelieu